

OBJECTIFS VISES

- Être capable de s'approprier les fondamentaux de la CCNS relatifs à la gestion d'un emploi
- Développer l'utilisation d'outils sur la gestion du temps de travail
- Être capable d'interroger sa pratique d'employeur au regard du droit du travail
- Mutualiser les bonnes pratiques professionnelles

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Dirigeants de structure employeuse (clubs et comités)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :
Veuillez contacter l'équipe pour étudier la faisabilité



LIEUX, DATES & DUREE

- Format : 1 journée en présentiel
- Lieu : Campus La Brunerie – CREPS Auvergne-Rhône-Alpes – 180 boulevard de Charavines – 38500 Voiron
- Date : samedi 03 février 2024

MODALITES D'INSCRIPTION

- Inscription via le [formulaire d'inscription](#)
- Avant le mercredi 24 janvier 2024
- Contact Ligue : thomas.champion@badminton-aura.org

TARIFS ET PRESTATIONS

- Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport
- Les frais annexes peuvent être à la charge du stagiaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séquences de formation en salle de cours
- Etudes de cas pratiques
- Apports théoriques
- Remise et partage de documents

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Thomas CHAMPION, Directeur sportif de la Ligue AURA.

Intervenants : Julien POURCELOT, cadre fédéral en charge de l'emploi, et Sébastien CUILLA, responsable administratif et financier de la ligue AURA.

PROGRAMME

- Fondamentaux de la CCNS sur la gestion du temps de travail
- Etudes de cas concrets
- Mise en commun de pratiques professionnelles.

SUIVI ET EVALUATION

- Un questionnaire « à chaud » sera remis aux stagiaires
- Une attestation de fin de **formation** et de réussite sera remise aux stagiaires